

## Communiqué de presse

### Nouvelle étape majeure dans leur partenariat pour les services monétiques aux commerçants en France : Crédit Agricole et Worldline annoncent la naissance de leur entreprise commune

Montrouge, Paris La Défense, le 20 mars 2024 - Après avoir reçu l'autorisation inconditionnelle de la Commission européenne, Crédit Agricole [Euronext : ACA] et Worldline [Euronext : WLN] annoncent la création de leur entreprise commune dans le domaine des services monétiques aux commerçants en France.

Au cours du premier Conseil d'administration, qui s'est tenu le 19 mars 2024, Laurent Bennet, Directeur général du Crédit Agricole des Savoie, a été élu Président du Conseil d'administration et Meriem Echcherfi, nommée Directrice générale. La marque commerciale de la co-entreprise sera dévoilée prochainement.

L'entreprise commune a l'ambition de devenir un acteur majeur des services monétiques aux commerçants en France. Elle s'appuiera sur l'excellence technologique et la capacité d'innovation de Worldline, notamment dans le métier de l'acceptation, et sur la performance du groupe Crédit Agricole sur le marché français en matière d'acquisition. Elle sera également en charge d'assurer le développement commercial de cette alliance avec les commerçants tout en fournissant un soutien actif aux banques du groupe Crédit Agricole. La co-entreprise est détenue à 50 % du capital plus une action par Worldline et sera ainsi consolidée par intégration globale. Crédit Agricole détient 50 % du capital moins une action et assurera la supervision de la co-entreprise.

L'entreprise commune intégrera le schéma de paiement domestique « Cartes Bancaires » (CB). En plus des commerçants français, Worldline offrira à ses commerçants internationaux l'accès à ce schéma de paiement, élargissant ainsi sa large gamme de méthodes de paiements locales par l'accès à l'un des plus puissants schémas domestiques européens.

**Gilles Grapinet, Directeur général de Worldline** : « Avec l'accord inconditionnel reçu début mars de la Commission européenne, nous sommes particulièrement heureux d'annoncer aujourd'hui la finalisation des accords permettant la mise en place de notre entreprise commune dont la direction générale est confiée à Meriem Echcherfi. Il s'agit d'une nouvelle étape-clef dans le lancement de notre partenariat stratégique avec le groupe Crédit Agricole en France, un marché offrant des perspectives de développement de toute première importance pour Worldline. En associant l'expertise technologique et les offres de Worldline dans les paiements à la performance et à la puissance de distribution du Crédit Agricole, cette collaboration unique sur le marché promet de répondre aux besoins toujours évolutifs des commerçants. Ensemble, nous avons les plus grandes ambitions pour notre entreprise

*commune qui mettra le meilleur de nos deux groupes au service des commerçants et grands distributeurs opérant en France dans le commerce physique comme en ligne. »*

**Jean-Paul Mazoyer, Directeur général adjoint de Crédit Agricole S.A. en charge des Technologies, du Digital et des Paiements :** « *Après le temps de la préparation, la naissance de notre entreprise commune marque véritablement le point de départ de notre partenariat avec Worldline. Ce partenariat avec un grand acteur du métier des paiements traduit la volonté du Crédit Agricole de renforcer sa souveraineté sur le métier des paiements, un service au cœur de la relation bancaire. Notre entreprise commune, qui allie l'expertise technologique de Worldline sur le métier de l'acceptation avec la performance et la dynamique commerciales des banques du groupe Crédit Agricole, porte en effet notre ambition commune d'offrir le meilleur des solutions de paiement à nos clients commerçants. Sous la responsabilité de Meriem Echcherfi, Directrice générale, notre co-entreprise deviendra rapidement un acteur de référence, leader sur le marché français. »*

## Calendrier

- **2023-2024 :** phase commune d'investissements de 80 millions d'euros financés par Worldline et Crédit Agricole, destinés à l'élaboration des produits et des offres et à la mise en œuvre de la co-entreprise ;
- **2024 :** finalisation des accords commerciaux, mise en place de la structure opérationnelle, démarches réglementaires et préparation des offres dédiées et annonce de la nouvelle marque ;
- **Début 2025 :** lancement pleinement opérationnel de la co-entreprise commençant à générer du chiffre d'affaires et du revenu brut d'exploitation.

## Biographies

### **Laurent Bennet, Président du Conseil d'administration de la co-entreprise**

Après avoir démarré sa carrière dans une organisation professionnelle agricole, Laurent Bennet effectue l'essentiel de son parcours professionnel au Crédit Agricole, d'abord à la Caisse régionale du Morbihan comme chargé d'affaires entreprises, puis comme responsable de marché de l'agriculture et adjoint du directeur des crédits. En 2004, il rejoint la Caisse régionale Pyrénées Gascogne, où il occupe différentes responsabilités, notamment celle de directeur des entreprises et directeur de réseau. Il est nommé directeur général adjoint de la Caisse régionale des Savoie en 2009. En 2013, il rejoint Crédit Agricole S.A. en tant que directeur adjoint des risques et contrôles permanents Groupe avant d'être nommé directeur de l'Agriculture, Agroalimentaire et Services aux entreprises. Depuis janvier 2019, Laurent Bennet est directeur général du Crédit Agricole des Savoie.

Laurent Bennet est diplômé d'AgroParisTech et de l'Institut technique de banque.

### **Meriem Echcherfi, Directrice générale de la co-entreprise**

Meriem Echcherfi commence sa carrière à la Société Générale en 2004 où elle occupe des fonctions au sein de la direction des risques sur le projet Bâle II puis dans la banque de financement et d'investissement en tant que directrice conseil et gestion des risques de marchés pour les clients corporate. En 2012, elle rejoint le Boston Consulting Group en tant que responsable projet pour les institutions financières entre Paris et Casablanca avant de

prendre en 2016 la tête de Mastercard Advisory France, puis d'être nommée en 2018 *Vice-Présidente* en charge du business développement de Mastercard en France. Meriem Echcherfi rejoint le Crédit Agricole en 2019 en tant que directrice de la stratégie du Groupe Crédit Agricole SA, puis responsable des paiements pour les commerçants.

Meriem Echcherfi est diplômée de Centrale Paris en stratégie et mathématiques appliquées à la finance.

## Contacts

### Relations investisseurs Worldline

Laurent Marie  
Guillaume Delaunay

[laurent.marie@worldline.com](mailto:laurent.marie@worldline.com)  
[guillaume.delaunay@worldline.com](mailto:guillaume.delaunay@worldline.com)

### Communication Worldline

Sandrine van der Ghinst +32 4 99 58 53 80  
Hélène Carlander +33 7 72 25 96 04

[sandrine.vanderghinst@worldline.com](mailto:sandrine.vanderghinst@worldline.com)  
[helene.carlander@worldline.com](mailto:helene.carlander@worldline.com)

### Relations investisseurs Crédit Agricole

Actionnaires institutionnels + 33 1 43 23 04 31  
Actionnaires individuels + 33 8 00 00 07 77  
Cécile Mouton + 33 1 57 72 86 79

[investor.relations@credit-agricole-sa.fr](mailto:investor.relations@credit-agricole-sa.fr)  
[relation@actionnaires.credit-agricole.com](mailto:relation@actionnaires.credit-agricole.com)  
[cecile.mouton@credit-agricole-sa.fr](mailto:cecile.mouton@credit-agricole-sa.fr)

### Communication Crédit Agricole

Alexandre Barat + 33 1 57 72 12 19  
Olivier Tassain + 33 1 43 23 25 41  
Bénédicte Gouvert + 33 1 49 53 43 64

[alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr](mailto:alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr)  
[olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr](mailto:olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr)  
[benedicte.gouvert@ca-fnca.fr](mailto:benedicte.gouvert@ca-fnca.fr)

## A propos de Worldline

Worldline [Euronext : WLN] accélère la croissance des entreprises de toutes tailles - rapidement, simplement et en toute sécurité. S'appuyant sur des technologies de paiement de pointe, une expertise locale et des solutions personnalisées à destination de centaines de marchés et d'industries, Worldline favorise la croissance de plus de plus d'un million d'entreprises dans le monde. Worldline a généré un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros en 2023.

La raison d'être de Worldline est de concevoir et exploiter des services de paiement et de transactions numériques pour contribuer à une croissance économique durable et renforcer la confiance et la sécurité dans nos sociétés. Worldline les rend respectueux de l'environnement, accessibles au plus grand nombre, tout en accompagnant les transformations sociétales.

## A propos de Crédit Agricole

Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets.

Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 145 000 collaborateurs et 27 000 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 53 millions de clients, 11,5 millions de sociétaires et 800 000 actionnaires individuels.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés –, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs

projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d'investissement.

Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d'entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.

### Avertissements Worldline

Le présent document contient des informations de nature prévisionnelle auxquelles sont associés des risques et des incertitudes, y compris les informations incluses ou incorporées par référence, concernant la croissance et la rentabilité du Groupe dans le futur qui peuvent impliquer que les résultats attendus diffèrent significativement de ceux indiqués dans les informations de nature prévisionnelle. Ces risques et incertitudes sont liés à des facteurs que les sociétés ne peuvent ni contrôler, ni estimer de façon précise, tels que les conditions de marché futures ou le comportement d'autres acteurs sur le marché. Les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document constituent des anticipations sur une situation future et doivent être considérées comme telles. Ces déclarations peuvent se référer aux plans, objectifs et stratégies de Worldline, de même qu'à des événements futurs, des revenus à venir ou encore des synergies ou des résultats qui ne constituent pas une information factuelle à caractère historique. La suite des événements ou les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont décrits dans le Document d'Enregistrement Universel 2021 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 25 avril 2022 sous le numéro de dépôt D.22-0342 et son Amendement déposé le 29 juillet 2022 sous le numéro de de dépôt : D.21-0342-A01.

Les croissances organiques du chiffre d'affaires et de l'EBO sont présentées à périmètre et taux de change constants. L'excédent brut opérationnel (EBO) est présenté tel que défini dans le Document d'Enregistrement Universel 2021. Tous les montants sont présentés en millions d'euros sans décimale. Cette présentation peut aboutir à des écarts d'arrondis entre les chiffres présentés dans les différents tableaux et leurs totaux ou sous-totaux. Les objectifs 2023 sont exprimés à périmètre et taux de change constants et conformément aux méthodes comptables du Groupe.

Worldline ne prend aucun engagement et n'assume aucune responsabilité s'agissant de la mise à jour de l'information contenue dans ce document au-delà de ce qui est prescrit par la réglementation en vigueur.

Le présent document ne constitue ni une offre de vente ou d'achat ni une sollicitation de vente ou d'achat de titres aux Etats-Unis ni dans aucun autre pays. Les valeurs mobilières ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act ») ou au titre de la législation en vigueur dans tout Etat des Etats-Unis. Les valeurs mobilières qui pourraient être offertes dans le cadre de toute opération n'ont pas et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act ou de toutes lois sur les valeurs mobilières dans tout Etat des Etats-Unis et Worldline n'envisage pas d'effectuer une quelconque offre au public de valeurs mobilières aux Etats-Unis.